Le monde des Arts

Large succès pour Georges Briata



L'exposition de Georges Briata qui se poursuit à la Galerie Jouvène (39, rue Paradis) remporte comme chaque année, un succès légitime. Aux approches de ces grandes vacances qui seront parfois teintées de morosité, les visiteurs peuvent rêver devant ces œuvres débordantes de joie de vivre et d'intense lumière qui évoquent si bien la réflexion de Jean Dubuffet: "l'Art est la plus passionnante orgie à la portée de l'homme".

A voir impérativement jusqu'au 4 juin.

Aux Salons Anglessy (69 rue de Rome)

ANGE-YVES BORDA ET BERNARD DE VILLAINE

Oui le mécénat privé existe encore. M. Racine en a donné la preuve en mettant gracieusement les Salons Anglessy à la disposition du sculpteur Borda et du peintre graveur Bernard de Villaine. On connait depuis quelques années la diversité du talent de Borda qui fait jaillir des formes inattendues de la pierre, du bois et du métal. Il s'exerce aujourd'hui à traiter d'originales figurines en céramique qui, par leur taille tout au moins contrastent avec ses réalisations monumentales. Le rêve de l'artiste serait-et c'est bien légitime-de les voir traduire en tailles réelles sur une place ou un jardin publics voire même devant quelque bâtiment officiel. Ce serait là un bon emploi des deniers réservés à l'encouragement aux artistes.

Quant à B. de Villaine, qu'à notre plus grande honte nous venons seulement de découvrir, il est au premier chef un dessinateur à la fois sensible et habile. Ses dessins à la plume, même traités en camaïeu, sont d'une étonnante couleur. La délicate finesse de ses gravures séduit par la sureté du trait. Les plaques d'acier et de cuivre accrochées à la cimaise témoignent de l'étonnante maîtrise de cet artiste au demeurant, d'une modestie sans pareille.

Vous confesserai-je ma joie secrète d'avoir parrainé ce jumelage de grande classe. Francis J.P. Chamant.

L'exportation d'œuvres d'art par leurs auteurs

L'exportation temporaire ou définitive des œuvres d'art par leurs auteurs était soumise aux mêmes formalités que celles s'appliquant aux marchandises ordinaires.

Afin de tenir compte des préoccupation des artistes concernés, l'administration des douanes vient de décider de simplifier la règlementation en instaurant une nouvelle procédure lorsque les conditions suivantes sont réunies :

 présentation au service des douanes et transport à l'étranger des œuvres d'art par les auteurs de celles-ci,

 ceuvres d'art normalement destinées à être réimportées ultérieurement par les mêmes personnes,

 valeur des œuvres d'art n'exédant pas 125.000 francs par envoi.

L'exportation et la réimportation des œuvres d'art par leurs auteurs sont désormais dispensées de la déclaration en détail qui ne sera exigée que pour les œuvres exportées définitivement (déclaration modèle E).

Les opérations d'exportation et de réimportation de ces œuvres d'art doivent être réalisées par le même bureau des douanes.

L'auteur doit simplement, maintenant, déposer un inventaire détaillé, daté et signé par lui, établi sur papier libre en double exemplaire. Ce document doit énumérer la totalité des œuvres d'art exportées temporairement et comporter leur valeur unitaire ainsi que leur description précise (nature et caractéristiques, dimensions,...). Des photographies peuvent éventuellement y être annexées. Sur

cet inventaire doit figurer l'engagement de l'artiste à régulariser la situation, dans le délai de douze mois, des œuvres d'art qui ne seraient pas réimportées.

Votre Direction Régionale des Douanes peut vous préciser quels sont les bureaux de douanes spécialisés où vous pourrez vous présenter et la procédure à suivre :

- à Marseille, 48, avenue Robert Schuman, tél. (91) 91.90.05

- à Marseille-Provence, 134, boulevard Michelet, tél. (91) 76.37.43

Les PTT s'ouvrent à la peinture

Pour M. Herr, Directeur Opérationnel des Télécoms de Marseille, l'expérience menée du 3 au 6 mai dans les locaux de l'Agence Commerciale des Télécommunications du Prado, et relative à une exposition de peinture, constitue une première " qui devrait servir de base à d'autres peintures. Il s'agissait ce 3 mai de demontrer aux invités et amis présents que la peinture reste un moyen de communication et que l'assurance d'une sensibilité réelle chez les agents PTTn'a rien d'un leurre. Sur les cimaises de l'agence, un nom connu de tous : Floutard. L'artiste-peintre avait en effet accepté de patronner l'exposition, donnant à celle-ci un relief particulier. Mais les œuvres de deux agents PTT, Mme Clo et M. Garguillo, ont été vivement appréciées du public venu nombreux au vernissage. Parmi les personnalités présentes, M. Sobrero, Directeur du Cabinet de M. Pezet, Président du Conseil Régional; l'état major des PTT, MM. Ginsberg, Endimioni, Viguier, M. Sicard, critique d'art. Lequel nous a offert une superbe page de poésie et de culture!

N.A.

Expositions

Georges Briata, peintures à La Galerie Jouvène (39 rue Paradis), jusqu'au 4 juin.

Ayme-Belmonte, oeuvres récentes à la Galerie Berlioz (7 rue Berlioz) jusqu'au 11 juin.

Burgi, peintures à la Galerie la Cadrerie (23 rue Dr Fiolle) jusqu'au 5 juin.

Pilar Florès, artiste équatorienne. Oeuvres aux Anciens Moulins de la Joliette (24 rue Clary) jusqu'au 30 mai.

Alessandri, peintures à la Galerie de la Maison Portugaise (38 rue Saint-Saëns) jusqu'au 31 mai.

La Palette Provençale, peintures à la Galerie Caors (18 rue des 3 frères Barthélémy) jusqu'au 30 mai.